

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

rentrée septembre 2018

Les inscriptions se font en deux temps :

1) **à la mairie** du domicile de l'enfant avec les documents suivants :

- livret de famille,
- justificatif de domicile,
- carnet de santé (photocopies des pages de vaccins),
- **si** l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école : le certificat de radiation,
- **si** les parents sont séparés, le jugement qui précise quel parent a la responsabilité parentale et la garde de l'enfant.

2) A l'école : le **mercredi 2 mai de 8h45 à 11h00** ou le **vendredi 4 mai de 8h45 à 17h30**

Documents à fournir :

- certificat d'inscription remis à la mairie
- tous les documents cités ci-dessus

La directrice

Julie PERNET (03 81 57 25 97)

NB : la présence des enfants lors de l'inscription à l'école est souhaitable